N° 01/002

Arrondissement de Cambrai Commune de Thun l'Evêque - 59593 Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

0005			
CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du Patrimoine Eaux		
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau « La Rasse » Riot Flavinnr Riot des Quarantes A.P.du 09/12/1970	Ddtm
I.2	Conservation du Patrimoine Culturel		
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments historiques	Oppidum « Camp César » (Etrun) Ins.M.H.du 11/04/1980	Drac
II.1	Utilisation de certaines ressources : énergie		
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne : CAMBRAI – FAMARS 90 Kv HORDAIN – PREMY 90 kV	Rte
II.2	Utilisation de certaines ressources : communications		
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.61 :21/04/1898 R.D.61 :12/05/1908 R.D.152 :12/05/1908 C.V.O. n°9 : 12/05/1908	Conseil Général
Т5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de CAMBRAI - EPINOY A.M. du 07/05/1981	District Aéronautique
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24km centré sur les aérodromes de CAMBRAI - EPINOY et de CAMBRAI - NIERGNIES	Basa aérienne
III	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

Pour les adresses des gestionnaires, Voir liste ci-jointe